

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 43/44

25^e année • mercredi 26 octobre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

LICENCIÉES AU RETOUR D'UN CONGÉ MATERNITÉ

Deux jeunes mamans ont été renvoyées abusivement d'une filiale du groupe horloger Swatch à leur retour de congé maternité. Soutenues par Unia, elles ont obtenu gain de cause devant le Tribunal des prud'hommes de Genève. Le syndicat réclame davantage de protection contre le licenciement. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Eviter l'impasse

Sonya Mermoud

Rémunérations en chute libre: selon la Confédération européenne des syndicats (CES), les salaires réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, ont diminué jusqu'à 9% cette année dans l'UE. Sur l'ensemble du Vieux Continent, la baisse est évaluée à 2,5% alors même que les profits des entreprises ont connu une hausse d'environ 1% à 6,5%. Cette situation se traduit par une augmentation inquiétante de la précarité. Avec un nombre croissant de personnes devant choisir quelles factures elles régleront en priorité, contraintes d'économiser sur les produits alimentaires de base, l'essence ou encore le chauffage. Et ce quand bien même elles travaillent sans relâche. Ce cadre explique les différents mouvements de protestation secouant l'Europe. A l'instar de la France

où, à titre d'exemple, les travailleurs des raffineries et dépôts de carburant manifestent leur colère et désarroi, engagés dans une grève entamée il y a un mois. Mais aussi dans nos frontières, et notamment dans le secteur de la construction, où plus d'un maçon sur quatre s'est dit prêt à poser les outils, refusant de céder au chantage patronal qui entend conditionner des hausses de revenus à davantage de flexibilisation du temps de travail. Bien que moins durement frappée par le renchérissement du coût de la vie, la Suisse voit elle aussi sa classe moyenne perdre de son pouvoir d'achat, les catégories les moins bien loties se démenant pour garder la tête hors de l'eau. La raison tient également à des rémunérations qui ont stagné ces dernières années ou subi souvent des améliorations cosmétiques, et à des primes maladie qui n'ont cessé de prendre l'ascenseur. Et alors que les prix de l'électricité seront, selon la Confédération, plus élevés de 27% au minimum l'an prochain et sans embellie annoncée sur le plus long terme. La résultante de notre dépendance à des ressources étrangères et de l'attentisme irresponsable des élus dans la mise en place accélérée d'alternatives vertes. Dans ce contexte helvétique et européen, une seule réponse possible: une revalorisation générale des salaires couvrant la hausse du coût de la vie et un plafonnement des prix de l'énergie. Les autorités sont par ailleurs appelées à aider les populations les plus fragilisées. La CES vient de lancer une campagne dans ce sens de-

vant le Parlement européen, interpellant les représentants de Bruxelles et les gouvernements nationaux. Elle a aussi réclamé l'introduction d'une taxe sur les bénéfices faramineux réalisés par certaines entreprises qui tirent parti de la crise. Et contribuent à alimenter l'inflation exploitant les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement provoquées par la pandémie et la guerre en Ukraine pour engranger un maximum d'argent. Avec, en tête les sociétés actives dans le domaine de l'énergie. A l'image du groupe Exxon Mobil qui a enregistré, ce premier semestre, 23,4 milliards de dollars de bénéfice ou celui de Total qui, pour la même période, inscrit à son bilan un montant excédentaire de 18,8 milliards de dollars. Exiger dès lors des entreprises gagnantes de l'inflation le paiement d'un impôt sur leur manne extraordinaire et la limitation des dividendes distribués aux actionnaires participe des revendications légitimes de la CES. Un moyen, également, de barrer la route à la spéculation. A l'urgence d'enrayer la spirale d'appauvrissement des travailleurs se greffe la nécessité d'une réflexion profonde sur la privatisation des marchés de l'énergie. Une dérive payée au prix fort aujourd'hui. Au même titre que le manque d'investissements dans les énergies renouvelables. Dans l'intervalle, les salariés ne sauraient faire les frais de ces politiques. Et doivent pouvoir maintenir leur pouvoir d'achat. Tout autre chemin mènerait à une impasse et à un enveniment d'un climat social déjà explosif. ■

PROFIL



François Monthoux,
des créations oniriques.
PAGE 2

CONSTRUCTION

Négociations
dans l'impasse.
PAGE 3

TECHNOLOGIE

La réalité de la fracture
numérique.
PAGE 5

HISTOIRE

Une pierre hautement
symbolique.
PAGE 10

ENTRE LE FOU ET LE PROFESSEUR...

Après sa citadelle d'argile, l'artiste polyvalent François Monthoux envisage de créer une ville moins éphémère. Rencontre avec un solitaire

Sonya Mermoud

Une extraordinaire citadelle d'argile miniature a vu le jour cet été, au bord de la rivière du Toileure, à Bière dans le canton de Vaud. Une construction d'inspiration gothique éphémère, hérissée de tours, avec ses fortifications, ses ponts, ses vanelles, ses arches, ses figurines et ses symboles. L'œuvre, largement médiatisée y compris hors de nos frontières – des articles ont même paru dans des journaux chinois et indien – a été réalisée par François Monthoux. L'artiste polyvalent y a consacré tout son été, façonnant cette ville poétique, procédant à des agrandissements et à des réparations à la suite des attaques des éléments ou encore échangeant avec les nombreux curieux. «J'ai commencé par réaliser un escalier, sans savoir où il me mènerait», explique le Vaudois qui, de fil en aiguille, se laisse emporter par son inspiration, sans but ni plan préalables. «J'ai ajouté des bâtiments, une cathédrale comme lieu de pouvoir, le quartier du port, etc. Je m'intéresse à la généalogie, à l'histoire des peuples, en particulier du Moyen Âge. Et me suis projeté dans la vie des personnes qui habitaient cette cité, dans d'autres structures mentales», poursuit ce concepteur en multimédia de formation, qui s'est totalement investi dans son travail malgré sa disparition annoncée. Et qui en gardera des traces filmées. «Cette ville avait de la valeur, car je lui en ai donné», poursuit l'artiste de 28 ans, tout en insistant sur l'importance, dans sa démarche, du personnage du Fou protégé de la raison, au risque qu'elle ne lui rogne les ailes... Un concept qui reviendra souvent dans sa bouche.

EN QUÊTE DE VITALITÉ

Pour le Vaudois, la raison seule met en effet à mal le processus créatif.

Et menace de tuer dans l'œuf les idées naissantes. Une approche qu'il s'agit de museler au profit d'un savoir beaucoup plus intuitif quand bien même elle s'avère impérative. «Pour construire cette citadelle, il m'a fallu la rigueur du professeur et devenir le fou qui danse sur les rochers», image François Monthoux, féru de philosophie – il évoquera souvent Nietzsche – et de psychologie. «Si la raison seule est privilégiée, on produit de la règle, de l'uniforme, des cubes inertes de béton, du néant... Dans le cas inverse, du chaos. Il faut recourir à ces deux forces antagonistes sans qu'elles ne se détruisent. Leur jonction, c'est la vitalité. C'est ce que je recherche dans mes créations», ajoute encore, à grand renfort de gestes, le jeune homme intarissable sur ces questions. Une réflexion que l'on pourrait grossièrement résumer à la nécessité de garder son âme d'enfant. Non sans garder en tête que les croyances dont nous héritons, présentées comme des vérités absolues, ont évolué au gré des époques et de l'impermanence des systèmes de pensée dans des contextes donnés... Et cela alors que François Monthoux confie une «fascination romantique» pour la féodalité lui qui se méfie des grandes entités politiques. Cet attrait pour cette période historique trouve un écho dans nombre de ses œuvres. «Je trouve particulièrement intéressant d'explorer d'autres modèles de sociétés. De quoi aussi relativiser notre démocratie libérale.»

EXPRESSION DE SON ÊTRE INTIME

Outre la sculpture, François Monthoux recourt à plusieurs supports artistiques et médias différents comme le dessin à l'acrylique, la peinture, la vidéo et les jeux vidéo. Autant de moyens soutenant son questionnement sur le monde et un imaginaire débridé où d'étranges



François Monthoux dans son atelier à Bière. Quand il ne peint ou ne sculpte pas, il aime s'évader dans la nature avec sa caméra, réfléchir à des thèmes profonds et «filmer ses pensées».

créatures ésotériques côtoient des machines infernales; où des armées de chevaliers croisent robots, monstres et insectes constituant une source inépuisable d'inspiration. «J'apprécie de les observer, en particulier les fourmis et leur manière de vivre en société. Des aspects de leur existence ressemblent à la nôtre.» Rien d'ailleurs ne ressource plus ce solitaire, aussi intéressé par la biologie, que de se balader dans la nature, lui qui voue une passion particulière aux prairies sauvages. Et aime retourner cent fois au même endroit, histoire d'affiner son regard, de suivre l'évolution de la végétation et de prendre toute la mesure de la temporalité. Ce tragique, comme il se qualifie lui-même, trouve dans ces échappées en solo une intensité accrue. «Je n'ai pas pour autant de blocages avec les humains. Mais seul, en l'absence de

pression sociale – même si en vieillissant on la subit moins – on peut être entièrement soi-même.» A ses yeux, l'art a quant à lui vocation de permettre à l'«expression intime» de son être de s'extérioriser. Une personne complexe, sensible, traversée par des questions existentielles sur la vie, sa finalité, le beau, la valeur accordée aux choses... qui craint non pas la mort mais le néant de la vie, non pas le scepticisme et les doutes, mais l'uniformisation de nos comportements, de nos langues, etc. Pas de quoi paralyser pour autant ce penseur, bien au contraire.

UNE VILLE EN GESTATION

Aujourd'hui, François Monthoux finalise une sculpture en béton. Un personnage arborant un masque de soleil et de lune, vêtu d'une robe étoilée, qui «danse sur les problèmes du monde».

«Il incarne, au-delà de la voûte céleste, des forces qui nous dépassent.» Et un temps qui nous est compté. «Mais comme on ne peut rien faire, on agit. Au même titre que le héros grec qui ne renonce pas au combat. L'action, même dénuée d'aboutissement, possède une valeur.» François Monthoux envisage aussi la construction d'une nouvelle cité médiévale, mais cette fois-ci qui s'inscrirait dans la durée. Reste à savoir dans quel matériau et dans quel lieu. Ces questions réglées, le sculpteur endossera le costume du Fou et du professeur. «Et quand ma ville sera suffisamment belle, je la rendrai accessible. Avec l'espoir que le spectateur voie un monde se créer dans sa tête et d'autres manières d'exister.» ■

Plus d'infos sur la citadelle sur: francois-monthoux.ch/chateau_en_terre.html



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

LES MAÇONS EN GRÈVE



CONSTRUCTION: LE BRAS DE FER CONTINUE

Le sixième tour de négociations en vue du renouvellement de la Convention nationale dans la construction n'a pas permis d'avancées. Les maçons vont poursuivre les journées de protestation

Sonya Mermoud

Positions figées dans les négociations en vue du renouvellement de la Convention nationale des maçons. Au terme d'un sixième round, le 21 octobre dernier, Unia et Syna et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) affichent toujours des points de vue largement divergents. Principale pierre d'achoppement: la flexibilisation du temps de travail. Les patrons désirent encore l'augmenter. Une exigence sur laquelle n'entendent pas transiger les syndicats. «Les entreprises peuvent choisir entre 37,5 et 45 heures de travail hebdomadaires et, en plus, ils disposent déjà aujourd'hui de 100 heures flexibles. Mais ils en réclament davantage, souhaitant encore une plus grande concentration du travail en été avec des semaines de 58 heures», s'indigne Nico Lutz, responsable du secteur construction et membre du comité directeur d'Unia. «En comptant les déplacements, les journées peuvent, durant la saison chaude, déjà se prolonger jusqu'à 12 heures. C'est beaucoup trop. Et on voudrait normaliser cette situation.» Et le syndicaliste d'attirer l'attention sur les risques qui pèsent sur la santé des travailleurs, alors que les canicules se multiplient. «Il est au contraire nécessaire de raccourcir la journée de travail comme il faut que le temps du trajet de l'entreprise au chantier soit intégralement payé.»

MAÇONS ÂGÉS MOINS PAYÉS?

La situation des travailleurs âgés de 55 ans et plus a aussi fait l'objet de discussions

nourries dans un climat qualifié de plutôt tendu. «La SSE réclame de pouvoir les licencier plus rapidement. Un affront à leur dignité.» Actuellement, ces catégories de maçons bénéficient de délais de résiliation plus longs que dans la loi: la première année, ce temps est d'un mois, entre deux et neuf ans d'activité, de quatre mois et, plus de dix ans, de six mois. La possibilité de baisser les rémunérations de cette catégorie d'employés a également été évoquée. «La SSE s'en défend, mais les propos tenus par Bruno Fuchs le 19 octobre dernier dans un média allemand ne vont pas dans ce sens.» Ce dernier, président de la section soleuroise de la SSE, a en effet estimé que les rémunérations des maçons de 55 ans et plus ne devaient pas augmenter systématiquement, liant leur maintien en emploi jusqu'à la retraite à la possibilité de pouvoir les rétrograder vers des classes de salaire inférieures...

COLÈRE JUSTIFIÉE

Crispation aussi sur le front des revalorisations des salaires. Les entrepreneurs conditionnent la hausse des salaires à l'acceptation de leurs exigences. «Malgré une bonne conjoncture dans le secteur, le fort renchérissement du coût de la vie et l'explosion de primes maladie, la SSE n'a présenté aucune proposition concrète d'augmentation salariale pour tous. De quoi provoquer, à juste titre, la colère des maçons.» Ces derniers revendiquent la pleine compensation de l'inflation et une majoration des salaires réels de 1%. «Sans cette adaptation, la pénurie

de personnel qualifié dans le secteur principal de la construction, qui est déjà dramatique, s'accentuera encore.» Unia et Syna affirment tout mettre en œuvre pour qu'une solution soit trouvée d'ici la fin de l'année, espérant éviter une situation de vide conventionnel. «Les patrons ont refusé jusqu'en août de formuler des positions concrètes et retardé les négociations, regrette encore Nico Lutz. Ils font des discussions abstraites et nous reprochent que nous attaquons le métier... C'est faux. Les maçons exercent une belle profession. A chaque fin de journée, ils voient ce qu'ils ont construit. Mais les condi-

tions de travail déjà très difficiles devraient encore empirer, et la pénibilité augmenter. Ce n'est pas acceptable.»

PLAINTES DE LA SSE

Dans ce contexte, les journées de protestation vont se poursuivre. Après le Tessin où une première mobilisation a rassemblé le 10 octobre dernier 2500 maçons dans les rues de Bellinzone, d'autres journées de protestation auront lieu les 7 et 8 novembre en Suisse romande et les 1^{er} et 11 de ce même mois en Suisse alémanique. Fâchée, la SSE a annoncé dans un communiqué porter plainte contre les

syndicats genevois «pour violation de l'obligation du respect de la paix du travail». «Cette réaction ne nous impressionne pas. Il vaut mieux avancer dans les négociations et chercher une solution» commente laconiquement Nico Lutz, notant encore que la flexibilisation dont se réclame sans cesse la SSE est actuellement utilisée par les travailleurs qui s'en servent pour compenser les heures supplémentaires en organisant des assemblées, débrayages et journées de protestation... Le prochain round de négociation aura lieu le 14 novembre. ■



Entamées ce printemps, les négociations en vue du renouvellement de la Convention nationale dans la construction piétinent. En juillet dernier, les maçons s'étaient déjà mobilisés en masse à Zurich pour soutenir leurs revendications.

LE COMMERCE D'HUMAINS PREND DE L'AMPLEUR

Selon la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains, le nombre de victimes, dont une majorité de femmes, a fortement augmenté. Eclairages

Sonya Mermoud

Passant d'embellie sur le front du commerce d'humains dans nos frontières. Selon Plateforme Traite, la plateforme suisse contre la traite des êtres humains, le nombre de nouvelles victimes recensées l'an dernier a augmenté de 50% par rapport à 2019, s'élevant à 207 contre 142. Dans un récent communiqué, l'entité, formée de quatre ONG, a présenté les dernières statistiques en la matière. Et précise que 81% des personnes frappées par ce fléau sont des femmes.

Le pourcentage d'hommes a toutefois crû, passant, de 13% à 19%. Ce trafic s'exerce essentiellement à des fins sexuelles (2/3 des victimes), le reste se partageant entre l'exploitation au travail et des personnes utilisées pour des activités criminelles. Dans le domaine de l'emploi, les secteurs concernés englobent les ménages privés, la restauration, les ongleries et la construction. Pour le solde, il s'agit de contraintes à mendier ou à commettre des actes illicites tels que le vol. Le réseau d'ONG mentionne encore les principales nationalités (55 au total) des personnes prises dans ces fi-

lets. «Le Nigéria, la Roumanie, le Brésil et la Hongrie sont les pays d'origine les plus fréquents des nouvelles victimes identifiées. Les 40% d'entre elles sont originaires d'Afrique, 30% de pays européens, 17% d'Asie et 12% d'Amérique latine.»

PRÉCARITÉ EN CAUSE

Pour Plateforme Traite, la hausse des victimes constatée s'explique par deux facteurs. Le premier résulte d'une sensibilisation accrue à la problématique. Depuis de nombreuses années, l'alliance se charge de former des spécialistes occupant des fonctions clés au sein de la police, dans le secteur de l'asile, du social et de la santé. L'étroite coopération qui la lie à ces instances aurait pour effet une identification plus large de victimes qui contactent l'une ou l'autre de ses organisations membres. «Mieux les acteurs concernés sont formés à la thématique de la traite des êtres humains et collaborent entre eux, plus il leur est aisé de détecter les victimes et de les orienter vers les organisations spécialisées», souligne Angela Orti, directrice d'Astrée, affiliée à la Plateforme. L'autre raison tiendrait à une précarité et à une vulnérabilité aggravées par la pandémie. «La pauvreté et la difficulté d'accès à des conditions de migration légales sont les principales raisons qui incitent des personnes à accepter les offres trompeuses de trafiquants d'êtres humains», affirme Lelia Hunziker, directrice du FIZ, un centre d'assistance aux migrants partie prenante de la Plateforme. Qui conclut en appelant les milieux politiques à mettre en place dans tous les cantons des structures de protection spécialisées dotées d'un financement adéquat. «L'augmentation du nombre de victimes identifiées représente un défi pour les centres de consultation de la Plateforme Traite. La Confédération et les cantons doivent en tenir compte dans le soutien qu'ils accordent aux organisations de protection des victimes déjà existantes.» ■



L'exploitation au travail a été constatée dans les ménages privés et différents secteurs comme la restauration, la construction et les services d'onglerie.

HORLOGERIE PLEINE COMPENSATION DU RENCHÉRISSEMENT

La Convention patronale de l'industrie horlogère et Unia sont parvenus à un accord concernant l'allocation du renchérissement. Dès le 1^{er} janvier 2023, les quelque 50 000 salariés des entreprises conventionnées de l'horlogerie et de la microtechnique bénéficieront d'une pleine compensation du renchérissement, selon les deux modes d'augmentation pratiqués dans la branche: soit +191 francs par mois pour tous; soit +3,5% pour les salaires entre 4372 et 6558 francs, +153 francs pour les rémunérations inférieures à cette fourchette et +230 francs pour les traitements supérieurs. Les entreprises ont le choix d'appliquer l'un ou l'autre mode d'augmentation pour l'ensemble de leur personnel.

Lors des négociations, Unia a insisté pour que les associations patronales recommandent à leurs membres d'appliquer de préférence l'allocation forfaitaire. «Du point de vue syndical, nous préférons la méthode la plus simple où tout le monde touche la même chose, ce qui est plus favorable aux salaires modestes», explique Raphaël Thiémard, responsable de la branche horlogère d'Unia.

«Il s'agit d'un bon accord. Nous sommes satisfaits de cette augmentation, mais on ne peut pas cacher qu'il existe du mécontentement. Beaucoup de travailleurs ne voient jamais leur rémunération progresser, ce qui provoque une insatisfaction salariale. Les salaires sont trop bas comparés aux performances très élevées de l'horlogerie, qui atteint des records de chiffre d'affaires.»

Les exportations horlogères se sont montées à 2,2 milliards de francs en septembre, «une des plus hautes valeurs de leur histoire», a annoncé la semaine dernière la Fédération de l'industrie horlogère.

Maintenant que la question du renchérissement est réglée, ce sont les montants des salaires minimums qui doivent être discutés, cette fois dans les régions. «Nous voulons dépasser le renchérissement et les tirer le plus haut possible, car ils se situent à un niveau assez bas», souligne le syndicaliste. ■

Jérôme Béguin

LA RÉALITÉ DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le phénomène touche une personne sur cinq en Suisse et s'invite au sein même des postes de travail. Des formations existent pour y remédier

Textes Manon Todesco

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique, près de 20% de la population suisse ne possède que des connaissances de base restreintes dans le domaine numérique, voire aucune connaissance. On parle donc d'une personne sur cinq qui s'expose au risque d'exclusion sociale et économique.

La Suisse fait partie des leaders mondiaux de l'innovation numérique, dont le but est de nous faciliter la vie et de nous apporter davantage de confort, mais ces progrès s'avèrent être un obstacle pour une part conséquente de la population. De plus en plus, et pour tout, les gens sont renvoyés à internet pour leurs démarches administratives, leurs questions ou leurs achats. Le contact humain se perd, au profit de l'accès numérique. Les guichets d'accueil physique ou les caisses disparaissent, au profit des automates ou des bornes.

VERS LE TOUT-NUMÉRIQUE

Voici des exemples. Il y a quelques années, l'administration publique a choisi de prioriser l'accès numérique aux informations et aux services publics,

à l'image des déclarations d'impôts ou encore des demandes de prestations d'assistances publiques comme le chômage, la retraite, les papiers d'identité, le permis de séjour ou encore l'aide sociale. Conséquence? Des difficultés engendrées pour les personnes les moins à l'aise, voire même l'abandon de certaines demandes face à leur incompétence.

De même, les paiements se font aujourd'hui via un code QR: celui qui n'a pas de smartphone ou d'ordinateur se retrouve donc bec dans l'eau et devra payer s'il souhaite continuer

à aller à La Poste pour honorer son dû. Sans oublier l'achat de billets pour les transports publics, en ligne ou sur des applications, ou encore la postulation pour des logements et des emplois, qui se fait quasi exclusivement par l'envoi de dossiers par e-mail.

Bref, en peu de temps, les différents appareils numériques, à savoir les ordinateurs, les tablettes, les smartphones et les automates ont pris le dessus et leur utilisation est devenue aussi importante que la maîtrise des compétences de base que sont la lecture, l'écriture et le calcul.

QUI EST CONCERNÉ?

L'accès et la maîtrise du numérique sont devenus indispensables, dans tous les domaines et pour tous.

La fracture numérique est visible dans toutes les couches sociales. On pense souvent aux seniors mais sont aussi concernées les personnes en situation de migration, de handicap ou qui manquent de formation. Les jeunes, que l'on pense très connectés, peuvent aussi se montrer perdus quand cela devient plus professionnel ou quand ils doivent utiliser un ordinateur.

Enfin, la fracture numérique, ce n'est pas seulement les compétences, mais aussi l'accès aux technologies. Partant, le manque de réseau ou l'absence d'équipements (ordinateur, tablette ou wi-fi) en raison de moyens insuffisants ou autres, font aussi partie du phénomène. ■

L'OSEO FRIBOURG, ACTEUR DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE

«Ce phénomène a commencé dans les années 1990, mais c'est vraiment ces cinq dernières années que la fracture numérique a été thématisée, représentant une nouvelle forme d'exclusion», explique Joël Gavin, directeur de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Fribourg. «La pandémie de Covid-19 a par ailleurs été un formidable accélérateur en matière de transition numérique, mais cela a aussi creusé les inégalités déjà existantes, par exemple avec l'école à la maison.»

Pour y remédier, l'organisation, active dans l'insertion socio-professionnelle, propose plusieurs cours ou formations. On retrouve notamment à Fribourg, depuis plus de quinze ans, des cours sur les compétences digitales donnés à des personnes migrantes souvent peu qualifiées. Il y a aussi des permanences informatiques de recherche d'emploi. Depuis le mois de mai 2017, l'OSEO Fribourg organise également des ateliers de postulation en ligne lors desquels un formateur ac-

compagne les participants pour la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation, puis les aide à postuler à des offres d'emploi. «Dans tous nos cours, nous formons avec le matériel authentique ou personnel de nos participants, souligne Joël Gavin. Depuis l'apparition des smartphones, les familles sont de moins en moins équipées d'ordinateurs à la maison.» D'autres projets sont en construction, notamment un cours de cyberadministration qui sera ouvert à tous dès l'an prochain. Mais aussi un cours proposé aux retraités d'Unia pour les former aux nouveaux outils numériques, comme les réseaux sociaux. ■

Plus d'informations sur: OSEO Fribourg, 026 347 15 77. oseo-fr.ch
Des prestations semblables sont proposées dans les autres cantons par l'OSEO. Pour les découvrir, rendez-vous sur: oseo-suisse.ch ou appelez au 031 380 14 01.



THIERRY PORCHET

L'évolution éclair de la technologie pose des problèmes à nombre de personnes menacées d'exclusion sociale et professionnelle.

TRAVAILLEURS TOUCHÉS

Dans un communiqué de presse rédigé le 26 septembre dans le cadre des Journées suisses du digital, la Fédération suisse Lire et Ecrire fait le lien entre décrochage numérique et décrochage professionnel. En effet, la numérisation touche de plus en plus de secteurs, avec le risque pour certains employés de ne plus remplir les exigences du monde du travail. «Presque toutes les entreprises ont recours à des applications et des processus informatisés, y compris les petites entreprises artisanales, de plus en plus souvent équipées de machines et d'outils à commande numérique.» Des branches comme l'hôtellerie-restauration, le transport, le nettoyage et même l'agriculture sont directement concernées. «Dans ce contexte, il est indispensable que les collaborateurs disposent des compétences numériques de base requises, afin de conserver leur employabilité à long terme», écrit la Fédération. Cette dernière rappelle l'enjeu économique majeur que représente cette révolution numérique. Si l'automatisation et la numérisation pourraient faire dispa-

raître plus d'un million d'emplois d'ici à 2030, elle pourrait aussi entraîner la création d'autant de nouveaux postes.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Comment faire pour lutter contre cette fracture numérique qui creuse les inégalités sociales déjà existantes? Pour la Fédération suisse Lire et Ecrire, il est capital de renforcer les mesures de formation afin de permettre à la population d'accéder aux compétences numériques et de ne pas se sentir désqualifiée. D'ailleurs, l'association est l'un des moteurs de la campagne nationale «Simplement mieux!» qui propose des cours de formation continue en lecture, en écriture, en calcul et en informatique. «En outre, il est indispensable de maintenir les accès analogiques et d'améliorer la prise en charge professionnelle des personnes qui ont besoin d'aide pour maîtriser les défis de la numérisation.» ■

Aller plus loin sur:
lire-ecrire-suisse.ch
simplement-mieux.ch

POING LEVÉ

BLOCAGES DE CRÂNE

Par Jérôme Béguin

En France, on a beaucoup entendu ces derniers temps parler de «blocages». Ministres, représentants du Medef et éditorialistes des chaînes d'info en continu fustigeant à longueur de journée une «prise d'otages» opérée par une «minorité» de grévistes des raffineries et des dépôts de carburant. Mais sachant que les groupes Exxon Mobil et Total ont engrangé 19 milliards de bénéfices chacun sur les six derniers mois, que le PDG de ce dernier s'est octroyé une revalorisation salariale de 52% en 2021 pour atteindre une rémunération de 5,9 millions d'euros, que les augmentations exigées ne pèsent que 150 millions et qu'un opérateur de raffinerie commence au SMIC (net: 1329 euros par mois), sachant tout cela, je me suis dit: c'est vrai que ça ennuie les gens qui font la queue devant les stations-services, mais bon, les gars ils ont quand même de bonnes raisons de bloquer. Et j'ai failli me faire avoir.

Il n'y a jamais eu de blocage, en réalité. Seulement des piquets de grève réunissant, à l'entrée des sites, les grévistes autour d'une table et de drapeaux syndicaux et n'empêchant en rien les va-et-vient. C'est ce qu'on connaît aussi en Suisse lorsqu'il y a un arrêt de travail organisé par Unia ou un autre syndicat. Ce n'est pas une prétendue obstruction qui empêchait l'essence de sortir, mais la grève des ouvriers employés à la production et à la distribution. Leurs collègues des autres secteurs continuant à travailler, notamment pour alimenter la caisse de grève. D'où les réquisitions de ces travailleurs stratégiques. Je l'ai découvert par hasard en lisant l'article «Cinq idées reçues sur les grèves» paru sur le site de la revue *Frustration* (frustrationmagazine.fr). L'opération d'intoxication, elle, par contre, est bien réelle. En parlant de blocage plutôt que de grève, le gouvernement et le patronat ont voulu décrédibiliser le mouvement dans l'opinion publique.

Pour éviter les désinformations, je sais bien qu'il faut aller chercher des infos sur différents supports et les recouper. Cela demande du temps et un certain effort. Mais là, affalé sur mon canapé, atteint d'une flemmingite aiguë, j'avais zappé de France 24 à BFM, en passant par LCI et CNews, et j'étais victime d'un bourrage de crâne! Ça m'apprendra. Nulle entrave donc, mais une vraie perturbation de l'activité économique et de la vie de tous les jours. Preuve s'il en est que ces salariés peu payés réalisent un travail essentiel. Comme l'a souligné Philippe Poutou, le syndicaliste et candidat à la présidentielle, sur Twitter: «Quand les raffineurs, les éboueurs ou les postiers font grève, cela gêne les gens, car ce sont des boulots hyper utiles, indispensables. S'il y avait grève des actionnaires, ou des éditorialistes de BFM pendant deux semaines, ça ne gênerait pas grand-monde...» ■

Stop aux renvois vers la Croatie!

A la suite des nombreux cas de violences perpétrées par la police croate sur des personnes migrantes, les collectifs romands Droit de Rester demandent aux autorités suisses de revoir leur politique d'asile

Manon Todesco

Dans une lettre ouverte adressée le 18 octobre au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), les collectifs Droit de Rester romands – avec le soutien d'une trentaine d'organisations et de chercheurs du domaine de la migration – réclament l'arrêt immédiat des renvois Dublin vers la Croatie. Lors d'une conférence de presse tenue le 19 octobre à Neuchâtel en présence d'une cinquantaine de requérants d'asile, ils ont expliqué les raisons de leur démarche. Depuis plusieurs semaines, les permanences cantonales de Droit de Rester Neuchâtel, Fribourg et Vaud sont en effet débordées par des situations étonnamment similaires. «Nous avons en effet reçu des dizaines de récits de personnes et de familles ayant fui leur pays d'origine pour ensuite subir des violences et des discriminations répétées en Croatie», assurent les collectifs,

à qui on a rapporté des cas d'insultes racistes, de vols, d'enfermement et de violences sous toutes ses formes (physique, psychologique et sexuelle). Le problème n'est pas nouveau. Il y a un an déjà, une enquête journalistique de *Lighthouse Reports* révélait les exactions commises par la police croate. En décembre 2021, la Cour européenne des droits de l'homme, entre autres autorités européennes, confirmait les traitements dégradants perpétrés par les autorités. Un dernier rapport très récent publié par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés tire de nouveau la sonnette d'alarme sur les violences policières en Croatie et en Bulgarie.

LA SUISSE COMPLICE

Pour Droit de Rester, le SEM a sa part de responsabilité, c'est pourquoi les collectifs lui demandent de renoncer à ces transferts afin de ne plus se rendre complice de cette «forme de violence et d'oppression» en activant la clause de

souveraineté prévue dans le Règlement Dublin. «Les personnes que nous rencontrons nous disent préférer “plutôt mourir que de retourner en Croatie”», Théodore, un Tutsi qui a fui le Burundi, persécuté par la majorité hutue, a déclaré lors de la conférence de presse de Droit de Rester: «Ce que j'ai fui au Burundi, je l'ai retrouvé en Croatie. C'est comme renvoyer quelqu'un à la mort.» Georges, l'un de ses compatriotes, raconte avoir été «attrapé» par la police croate sur la route de son exil. «Les policiers m'ont roué de coups de poing et ont emmené ma femme et mon fils. Ils m'ont tabassé, pris mon argent, cassé mon téléphone. Je demandais où était ma famille et personne ne me répondait. Lorsque les policiers les ont emmenés, ma femme a refusé de les suivre et les policiers l'ont giflée devant mon fils. Depuis ces événements, il est terrorisé dès qu'il voit des policiers.» ■

PAR MONTS ET PAR EAUX, REFLETS D'IRLANDE

Entre lacs silencieux et littoral assiégé par les vents, plages et chemin de halage, le centre méconnu de l'Irlande et sa côte nord-ouest plus courue jouent la partition de l'eau. Magnétique

Textes et photos Sonya Mermoud

Des lacs, comme autant de perles serries dans d'ondulantes collines, aimantant le regard. En cette matinée de septembre, des pluies intermittentes troublent leur surface satinée avant qu'un soleil inattendu n'en chasse toutes rides. Encore un tour de passe-passe d'une météo capricieuse, changeant en quelques battements de cils. Une caractéristique de l'île comme ses innombrables moutons, plus nombreux, dit-on, que ses habitants. Avec ses 365 étendues d'eau – une pour chaque jour de l'an – le romantique comté de Cavan, à la frontière de l'Irlande du Nord, renferme nombre de promesses de promenades. La circonscription fait partie des Midlands, ou terres du milieu, promues par l'Office national du tourisme sous l'appellation «cœur secret de l'Irlande». Avec l'idée de valoriser cette région moins courue des visiteurs et des expériences locales. Comme à Leitrim, fragment de ce «cœur», présenté par Sinead McGuire, dit Jinny. Dans son tea-room à Drumshanbo, autour de gâteaux maison, la boulangère de 48 ans et propriétaire de petits cottages, évoque son parcours et sa terre. Deux histoires aux trames mêlées.

UN CANAL AU LOURD PASSÉ

«Mes parents ont ouvert un premier gîte en 1967, puis construit huit autres cottages pour chacun de leurs enfants, misant sur le potentiel touristique du comté, en particulier la pêche aux brochets, perches et truites, qui attirait déjà des intéressés», raconte la souriante et dynamique entrepreneuse dans un français fluide. «Certains pensaient qu'ils étaient fous. Ils ont été des pionniers», ajoute Jinny, qui a repris le flambeau en 2005, pariant à son tour et malgré des débuts difficiles sur les différents atouts de l'endroit. Un lieu propice à la marche, aux randonnées à vélo, à la navigation douce, aux parties de golf et de pêche. Des activités incluant encore des possibilités de louer de petites péniches, sans permis, pour voguer sur le fleuve Shannon, le plus long des îles Britanniques avec ses 360 kilomètres. Aujourd'hui, la destination attire les amateurs de tourisme doux, séduits par la nature, un temps ralenti et les loisirs de plein air. Comme des échappées au guidon de petites reines le long du Shannon Gudeway, un chemin de halage menant au lac d'Acres.

Effort pour le moins mesuré, grâce à l'assistance électrique, sur ce paisible sentier épousant la voie d'eau. Une promenade guidée par Seamus. Entre deux coups de pédales, le jovial loueur de vélos ouvre une page sombre de l'histoire tourmentée de l'île. «Le canal a été construit au temps de la Grande Famine, entre 1845 et 1852. Des travaux devant permettre aux personnes de gagner un peu d'argent pour tenter de survivre.» Cette misère noire a été générée par la perte, plusieurs années consécutives, de récoltes de pommes de terre ravagées par le mildiou et constituant alors la principale nourriture de la population. Mais aussi, pointée du doigt, la politique économique impériale menée par la Grande-Bretagne. Et le mépris affiché pour ce peuple rural abandonné à son tragique sort... Un drame qui a coûté la vie à un million d'Irlandais et provoqué une immigration massive. Un autre chapitre du passé du pays sera évoqué à la mine de charbon d'Arigna, transformée en musée, en compagnie d'un ancien mineur, sur fond actuel de crise d'énergie (voir ci-contre). Une préoccupation partagée comme celle environnementale.

PRENDRE SOIN DE LA TERRE

La préservation de la nature et de la biodiversité ainsi que la souveraineté alimentaire figurent au cœur des objectifs poursuivis par l'Organic Centre, à Rossinver, toujours dans le comté de Leitrim. S'étendant sur plus de 2023 hectares, cet espace ouvert au public, bénéficiant de subventions publiques et privées, se consacre à la culture biologique, la permaculture, l'horticulture, la conservation de graines, etc. «Le centre, basé sur un modèle communautaire, a été pensé il y a 25 ans par des visionnaires», explique James White, coordinateur de projets, arpentant ce vaste jardin où croissent, exubérants, légumes, fleurs et arbres fruitiers dans un sol pourtant réputé «parmi les pires de l'île». Outre l'approvisionnement de partenaires locaux, l'organisation de visites et des possibilités



Un pays au camaïeu de vert et de bleu.



Les falaises de Slieve League figurent parmi les plus hautes d'Europe, culminant à 600 mètres. L'Irlande compte, dit-on, plus de moutons que d'habitants. Sur les rives du lac de Gill qui a largement inspiré le poète Yeats, le château de Parkle, datant du XVII^e siècle.

de restauration sur place, le lieu remplit une mission formatrice et sociale. «Chaque année, nous accueillons une quinzaine d'étudiants provenant de différentes régions du monde, désireux de renouer avec une agriculture respectueuse de la terre. La structure ouvre également ses portes à des personnes handicapées et d'autres en rupture, accueille des classes d'élèves et propose une série de cours et d'ateliers relatifs à l'environnement», poursuit l'homme de 45 ans, qui a récemment rejoint l'équipe comptant une dizaine de personnes et de nombreux volontaires. «J'ai répondu à un besoin profondément enraciné en moi», confie cet ancien employé d'un laboratoire médical qui, après des études en botanique, marche dans les traces familiales. «Mon grand-père était jardinier, mon père aussi. Il est mort à 91 ans. Il n'utilisait pas de produits chimiques. Nous devons arrêter d'empoisonner le sol. Recourir à des nutriments naturels. Et conscientiser les générations suivantes.»

À FORCE DE MOLLETS

Après les «terres secrètes» d'Irlande, cap sur les vertigineuses falaises de Slieve League, surplombant l'océan Atlantique à plus de 600 mètres, dans le comté de Donegal. Une destination que l'on rejoint en empruntant un tronçon de la Wild Atlantic Way. Cette voie côtière, la plus longue du monde avec ses 2500 kilomètres, épouse le pourtour ouest de l'île. Au terme d'une route serpentant le long du littoral bordé de pâturages d'un vert fluorescent dévalant sur la mer, c'est à force de mollets que l'on atteint le sommet des crêtes. Une montée tonique, chahutée par un vent à décorner un boeuf, au milieu de la bruyère et des fougères, des moutons accrochés à leur carré d'herbe. Un puissant bol d'oxygène et un panorama majestueux à la clé...

Sur le trajet menant à la ville portuaire de Sligo, capitale du comté homonyme, le Ben Bulbin



Ambiance traditionnelle à Sligo. Les pubs sont très souvent animés par des groupes locaux.



Une invite à déguster une bière, boisson nationale.



Les Midlands, ou terres du milieu, renferment nombre de promesses de promenades.



Escale sur la route de la côte nord-ouest...



sées où somnole, solitaire, le château de Parkle datant du XVII^e siècle. Glissant sur ses eaux calmes, refuge d'espèces protégées de lamproies, de saumons de l'Atlantique et de loutres, un bateau de croisière rend hommage au poète, son capitaine déclamant quelques-uns de ses vers. L'homme de plume, Prix Nobel de littérature en 1923, repose au pied de l'austère église de Drumcliff, non loin du Ben Bulbin, comme il le souhaitait, sa dépouille ayant été transférée de France. À l'entrée du cimetière, une ancienne croix celtique du IX^e siècle rappelle, à l'instar de nombreux autres témoins de pierre, le passé druidique de l'île.

surprend le regard. Un mont en forme de table, aux flancs plissés comme un drapé. La montagne iconique et la région sont indissociables du nom des frères Yeats. Le poète et dramaturge William Butler et Jack, son frère peintre, ont trouvé dans cette contrée où ils ont passé une partie de leur enfance une large source d'inspiration, nourrie par ses paysages mélancoliques, ses monuments mégalithiques, ses mythes et ses légendes.

EN BATEAU AVEC LE POÈTE

La minuscule île d'Innisfree a notamment été rendue fameuse par l'écrivain. Un confetti inhabité sur le lac de Gill aux rives boi-

sées où somnole, solitaire, le château de Parkle datant du XVII^e siècle. Glissant sur ses eaux calmes, refuge d'espèces protégées de lamproies, de saumons de l'Atlantique et de loutres, un bateau de croisière rend hommage au poète, son capitaine déclamant quelques-uns de ses vers. L'homme de plume, Prix Nobel de littérature en 1923, repose au pied de l'austère église de Drumcliff, non loin du Ben Bulbin, comme il le souhaitait, sa dépouille ayant été transférée de France. À l'entrée du cimetière, une ancienne croix celtique du IX^e siècle rappelle, à l'instar de nombreux autres témoins de pierre, le passé druidique de l'île.

Arrivée à Sligo, une cité décontractée de quelque 20 000 habitants, traversée par la rivière Garavogue. Entre ses restaurants gourmands valorisant des produits du terroir et la chaleur de ses pubs traditionnels, la localité permet encore de prendre le pouls de ce coin de pays. Qui, outre son charme au naturel, doit encore son attrait à la sociabilité de ses habitants. Une convivialité rencontrée tout au long du voyage faisant écho à la formule gaélique répandue: *Céad mile fáilte* ou «Cent mille fois bienvenue»...

Informations supplémentaires sur: ireland.com/fr-fr

Dans l'enfer de la mine

Exploitée dès les années 1700 jusqu'en 1990, la mine irlandaise d'Arigna, dans le comté de Roscommon, a été transformée en musée. Voyage dans les entrailles de la terre avec un ancien mineur, à la découverte des terribles conditions de travail des gueules noires



Un boyau équipé de rames où circulaient les berlines remplies de charbon.



Àu seuil de la mine, au-dessus de la voûte, une Vierge veille sur les lieux. Et, à l'entrée, illuminée par une lampe, l'image du Sacré-Cœur de Jésus a vocation d'oratoire. «Les ouvriers s'y arrêtaient pour prier et solliciter protection et sécurité avant de pénétrer dans la galerie.» Ancien mineur appartenant à la quatrième génération de gueules noires dans sa famille, Michael Early entame la visite du site d'Arigna, exploité dès les années 1700 jusqu'en 1990. Casque de chantier vissé sur la tête, comme les participants, il évoque, tout au long du parcours les conditions de travail extrêmes qui prévalaient dans ce microcosme souterrain, avec ses règles, ses codes, son vocabulaire spécifique. Son récit embrasse différentes époques où se mêlent à l'Histoire ses souvenirs personnels. L'homme de 56 ans, teint pâle et visage marqué, a travaillé neuf années durant, de 1981 à 1990, à l'exploitation du minerai aux côtés de 400 à 500 employés. «J'ai été engagé à l'âge de 15 ans», précise-t-il, progressant



«A mon époque, comparé aux conditions antérieures, c'était un hôtel», image Michael Early qui a travaillé neuf ans à la mine d'Arigna, de 1981 jusqu'à sa fermeture.

dans la galerie de roulage ou galerie principale. Cette voie était toujours droite afin de faciliter la pose de rails sur lesquels circulaient les berlines, d'abord en bois, puis en acier, remplies de charbon. Elle mesurait autrefois 1,8 mètre de haut sur 3 mètres de large. Soutenu par des troncs de bois remplacés aujourd'hui par des arches métalliques, ce tunnel a été rehaussé et l'ensemble de la mine éclairé. Un des seuls changements notables, avec le damage du sol, concédé au lieu afin de l'adapter à sa nouvelle fonction.

ALLONGÉS DANS L'HUMIDITÉ

Tout au long de ce voyage dans le temps et dans les entrailles de la terre, Michael Early explique le fonctionnement de la mine. Il détaille ses ramifications principales et secondaires, ses sombres boyaux et ses puits d'aération à l'efficacité relative, l'organisation des tâches, entre les équipes de nuit et celles de jour. Les premières avaient pour mission de forer les tunnels à coup d'explosifs au fur et à mesure de la progression de l'extraction et de les équiper de voies ferrées; les secondes s'attelaient à la collecte du charbon à proprement parler. Dans ce cas, les ouvriers travaillaient toujours en binôme. Le piqueur travaillait la voûte et concassait la roche à l'aide d'un marteau-piqueur – autrefois une pioche. Son acolyte, le herscheur, chargeait le minerai dans un wagon. «Nous en remplissions trente quotidiennement, soit dix tonnes de charbon par jour à deux. Pour ne pas perdre de temps – il fallait marcher plus de trois kilomètres pour atteindre son poste de travail – nous prenions notre repas dans la mine, emportant sandwich et thé froid», poursuit Michael Early, précisant que les travailleurs devaient acheter leurs propres outils et leurs

équipements, «afin que leur entretien ne soit pas négligé». Les trous devaient ensuite être rebouchés avec des déblais au risque que la montagne ne s'effondre... On retiendra en particulier de ces explications parfois difficiles à suivre, entre vocabulaire technique et un accent prononcé, la pénibilité du labeur, le bruit assourdissant des explosions, l'air irrespirable... Et surtout, les contraintes auxquelles étaient soumis les mineurs obligés de travailler allongés sur le côté, rampant dans la roche, taillant des veines de charbon faisant rarement plus de 50 cm de hauteur. À l'inconfortable de la position s'ajoutaient l'humidité due aux infiltrations d'eau, la poussière, l'obscurité trouée par la lueur de lampes à carbure avant qu'elles ne soient détrônées par celles électriques. Une scène reconstituée à l'aide d'un mannequin couché dans une de ces tranchées permet de prendre toute la mesure de la dureté de la tâche.

LES FEMMES, DES HÉROÏNES

«Les conditions étaient mauvaises, le travail difficile et dangereux, mais nous touchions un bon salaire. On était jeune, on s'adaptait. Et puis, comparé à jadis, j'étais chanceux avec ma lampe frontale. A mon époque, c'était un hôtel», relativise le guide, mentionnant encore la réaction, vers la fin des années 1950, des employés à la suite de l'introduction d'une havese provenant d'Ecosse. «Ils la voyaient comme de la concurrence et craignaient pour leur job. Mais cette machine, comparée à d'autres bien plus grandes et performantes, n'a pas menacé les emplois. Après son passage, le charbon était encore extrait manuellement au pic ou au marteau-piqueur.» La durée du travail et des rémunérations auront aussi généré deux grèves, en 1969 et 1978,

avant que Michael Early n'y travaille. Favorable au syndicat, le cinquantenaire reste toutefois évasif sur le sujet, estimant «qu'il y avait du bon des deux côtés, aussi patronal». Et puis, temporeuse-t-il, il n'y avait pas beaucoup de possibilités d'embauche dans la région... Le guide, qui travaillait aussi durant son temps libre dans la ferme familiale, préfère insister sur la camaraderie qui liait les mineurs et l'image positive dont ils bénéficiaient. Non sans souligner le mérite des épouses et des mères qui se chargeaient de nettoyer vêtements et maisons. «Les vraies héroïnes, c'étaient les femmes.»

GLAÇANT...

La question de la santé et de la sécurité dans la mine, entre coups de grisou, accidents avec les machines, inhalation de poussières, etc., alimente encore la discussion. «Heureusement, il n'y a eu que peu d'accidents mortels, plutôt des blessures avec les machines. En revanche, nombre d'ouvriers ont contracté des maladies professionnelles comme la silicose.» La visite se termine par une démonstration glaçante: Michael Early déclenche, lumières éteintes, une explosion fictive... Et avec elle l'envie de prendre ses jambes à son cou pour retrouver l'air libre. Cette immersion passionnante est encore complétée par une exposition audio-visuelle et des anciennes photos noir-blanc présentées à l'entrée du musée. Qui a poussé le réalisme jusque dans le choix de son bâtiment: l'édifice a été construit sur le modèle de terrils, ces collines artificielles formées par l'accumulation de résidus miniers... ■



Au temps où la mine était en activité, peu avant sa fermeture... Les ouvriers s'arrêtaient à l'entrée devant l'image du Sacré-Cœur de Jésus, pour solliciter sa protection.



FUMER, UNE PRATIQUE DE DROITE!

Dans un ouvrage récent, le médecin et militant du service public Olivier Milleron décortique la place du tabac et de son industrie dans la société

Textes Jean-Claude Rennwald

«Au-delà des arguments médicaux, l'arrêt du tabac est la seule alternative politiquement justifiable si on se considère anticapitaliste.» Cette phrase résume à elle seule la philosophie d'Olivier Milleron, cardiologue hospitalier, militant du service public et ancien fumeur, qui a récemment publié *Pourquoi fumer, c'est de droite*, un ouvrage qui brise beaucoup de tabous.

IDENTIFICATION AUX CLASSES DIRIGEANTES

Le tabac est nocif, individuellement et collectivement. Mais pourquoi a-t-il connu un tel succès? Le D^r Olivier Milleron avance les explications suivantes: le tabac est un produit qui a joué à l'origine de son caractère exotique (c'est une plante du Nouveau Monde); on lui a trouvé des vertus thérapeutiques (même récemment en disant que fumer protégerait du Covid) jusqu'à ce qu'on arrive à prouver ses effets néfastes sur la santé; fumer a une signification symbolique, mystique et psychanalytique forte; sa consommation permettait une identification aux classes dirigeantes qui l'ont adopté au XVI^e siècle, aux stars qui en feront la promotion au XX^e siècle, à la virilité et à la liberté grâce au travail de la publicité et, enfin, sa commercialisation qualifiée de très rentable, car les coûts de production sont faibles.

ACTEUR DU CAPITALISME

Le D^r Olivier Milleron s'attache à dénoncer l'industrie du tabac non pas sur le plan sanitaire, mais d'un point de vue social et politique, tout en s'étonnant que, dans les cercles de la gauche politique et syndicale qu'il fréquente, la question du tabac en tant qu'acteur du capitalisme n'est jamais soulevée. Et pourtant! La culture du tabac en Amérique est profondément liée au développement de l'esclavage, trouver une main-d'œuvre à bas coût étant primordial pour tirer profit de cette culture, comme de celle de la canne à sucre. Le classement de l'humanité entre les Blancs et les autres contribuera par ailleurs à la division des classes populaires. A la fin du XIX^e siècle, la production du tabac entre dans une phase de forte industrialisation. Un jeune mécanicien américain, James Bronsack, invente une machine capable de fabriquer 120 000 cigarettes par jour, alors que les ventes de l'entreprise Duke, toujours aux Etats-Unis, passent de 30 millions de cigarettes en 1883 à 100 millions en 1889. Les 20% des bénéfices sont réinvestis dans la publicité.

POUVOIR SEXUEL DU MÂLE

Selon les psychanalystes lacaniens, la cigarette est un symbole phallique, «parce qu'elle évoque l'organe masculin et qu'elle a été longtemps réservée aux hommes et surtout parce qu'elle représente la puissance de feu, l'arme absolue, le bâ-



ton de pouvoir». A partir de là, le D^r Olivier Milleron formule cette hypothèse: «Le fait de porter une cigarette, symbole phallique, à la bouche des femmes, serait un début de prise de pouvoir sur les hommes, de même que prendre la parole en public.» Il s'appuie sur une étude portant sur 109 pays qui fait apparaître ces deux extrêmes: l'Islande et la Suède (où les femmes fument plus que les hommes) ont un indice de participation politique, sociale et économique des femmes élevé; à l'autre pôle, on trouve l'Iran, l'Algérie et l'Arabie saoudite, pays dans lesquels les femmes fument peu et participent peu à la vie collective.

LIBERTÉ DE DROITE

Le tabac est synonyme de travail des enfants (en 2011, plus

de 1,3 million d'enfants de moins de 14 ans travaillaient dans des champs de tabac dans le monde), de dumping social et environnemental, de manipulation des recherches scientifiques sur les effets du tabac par les multinationales de la branche (alors que le tabagisme fait 7 millions de morts par année, surtout dans les pays pauvres). Des pratiques qui mettent la santé, mais aussi la démocratie en danger. D'où cette conclusion du D^r Olivier Milleron: «Oui, fumer, c'est de droite et arrêter de fumer est un acte politique!» Fumeurs de gauche, il est temps de faire votre autocritique! ■

Olivier Milleron, *Pourquoi fumer, c'est de droite*, Editions Textuel, 2022.

N'OUBLIONS PAS LES CLASSES POPULAIRES

Député, journaliste, essayiste, François Ruffin est l'une des figures les plus connues de La France insoumise (LFI). Mais aussi l'une des plus atypiques, qui n'hésite pas à critiquer certains aspects de la stratégie de Jean-Luc Mélenchon. Il vient d'en fournir une nouvelle preuve, en publiant *Je vous écris du front de la Somme* aux Editions Les liens qui libèrent. La Somme, c'est un fleuve, mais aussi un département du nord de la France, l'un des plus pauvres du pays, fortement touché par les faillites, les délocalisations, le chômage de masse, le travail précaire. Bref, un département où l'on galère plus qu'ailleurs. Et c'est à partir de ce terrain concret que François Ruffin a construit sa pensée politique. François Ruffin se réjouit du fait que Jean-Luc Mélenchon et La France insoumise aient conquis les banlieues et les jeunes diplômés des grandes agglomérations. C'est bien, mais ce n'est de loin pas suffisant. Pour gagner, explique François Ruffin, il faut unir les classes intermédiaires et les classes populaires - notamment la classe ouvrière -, celles des villes comme celles des campagnes. Or, si 74% des prolos votèrent pour

François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1981, une grande partie d'entre eux ont déserté la gauche aujourd'hui. Parce qu'elle ne sait plus parler aux travailleurs, parce qu'elle s'intéresse davantage aux «assistés» et aux bobos. Assurément, un changement de cap s'impose. Pas seulement en France, d'ailleurs... ■



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-

vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

GROUPE DES RETRAITÉS

Réunions mensuelles

Les réunions mensuelles du comité, ouvertes à tous les membres, auront lieu **mardi 8 novembre, mardi 12 décembre et tous les 2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5 ch. Surinam.

Rencontre

Matinée de rencontre le **samedi 12 novembre, dès 9h30**, dans les locaux du syndicat: présentation, discussion, concrétisations possibles, etc. du **Manifeste de la FERPA pour le droit de vivre dans la dignité pour les retraitées et retraités et les personnes âgées**. Bienvenue à toutes et tous. ferpa.org/fr/news/nouveau-manifeste-de-la-ferpa
Programme:
9h30 Café & croissants.
10h Travail sur le Manifeste.
12h Apéro et buffet léger.

Repas de fin d'année

Un grand repas de fin d'année ouvert à tous les membres retraités d'Unia est organisé le **mercredi 7 décembre**, à midi, au CAD, route de La-Chapelle 22, à Lancy. Participation financière demandée: 30 francs par convive. Renseignements et inscription au 022 796 67 77. Attention places limitées, inscrivez-vous rapidement!

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIAT

Secrétariat de Delémont

Le secrétariat Unia de Delémont a déménagé. Il est installé à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage. Pour mieux vous accueillir, Unia Transjurane a adapté ses horaires depuis début octobre.

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

HORAIRES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

FÊTE DE NOËL

La fête de Noël pour tous les membres d'Unia Transjurane aura lieu le **vendredi 18 novembre** à la Halle de Gymnastique du Fuet, Pré Paroz 118 à Saicourt (BE).

Afin de vous remercier de votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à cette fête qui débutera à 18h30 avec un apéro. Un repas offert suivra. Les boissons seront disponibles à un prix populaire. Des animations et des surprises pour les enfants sont prévues pour cette soirée. Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en remerciant de leur engagement fidèle à notre syndicat. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

A renvoyer

Inscription au Noël Unia du 18 novembre:

Nom prénom, adresse, localité:.....
.....

Menu 1: Salade mêlée de saison, épaule porc braisée, réduction au Pinot, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____

Menu 2: Salade mêlée de saison, saumon en croûte, crème safranée, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____

Menu 3: Salade mêlée de saison, poivron farci œufs et légumes grillés, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____

Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, au plus tard jusqu'au **9 novembre** au moyen du bulletin ci-dessus, à l'adresse suivante: Syndicat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont ou par e-mail à transjurane@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Conférence et repas

Rendez-vous le **15 novembre** pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence sera donnée par Pierluigi Fedele, directeur de l'association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) sur le thème «Politique d'asile en Suisse: de la propagande politique à la réalité des personnes migrantes».

Prix: 22 francs pour les membres, 30 francs pour les non membres.

Inscriptions jusqu'au 10 novembre auprès de Denis Berger, au 032 422 79 42.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

SWATCH CONDAMNÉ POUR DES LICENCIEMENTS AU RETOUR DU CONGÉ MATERNITÉ

Soutenues par Unia, deux jeunes mamans renvoyées abusivement d'une filiale du groupe horloger ont obtenu gain de cause devant le Tribunal des prud'hommes de Genève

Jérôme Béguin

«Avec ce jugement, on récupère une partie de notre dignité.» Deux ans après avoir été brutalement licenciée par son entreprise, The Swatch Group les boutiques SA, une filiale du groupe horloger, Gabrielle* ne s'est pas encore entièrement remise. La jeune femme avait été renvoyée à l'été 2020, deux semaines seulement après son retour de congé maternité, au prétexte de trop nombreuses absences. Un mois plus tard, une collègue, Catherine*, également de retour de congé maternité, connaissait le même sort. Cette fois, la société invoquait une faute grave, la collaboratrice aurait écopé une montre qui n'aurait pas dû être mise en vente. Soutenues par Unia, les deux employées ont déposé une plainte auprès des Prud'hommes de Genève. Dans un jugement daté du 29 septembre, le tribunal a rejeté ces deux motifs, jugé ces licenciements abusifs et discriminatoires au regard de la Loi sur l'égalité et condamné l'entreprise à verser une indemnité à ses deux ex-collaboratrices.

UNE FEMME SUR DIX PERD SON EMPLOI

M^{es} Céline Moreau et Valérie Debernardi, les avocates des deux jeunes femmes, estiment que ce jugement pourrait faire jurisprudence et avoir un effet dissuasif. Selon une enquête du bureau d'études sociales Bass, une femme sur dix perdrait son emploi après un accouchement. Or, un quart de siècle après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité, le site leg.ch ne recense que 16 procédures pour licenciement discriminatoire autour de la maternité et une poignée seulement ont abouti à un jugement favorable pour la plaignante. «Il est extrêmement dur de mener ces procédures, qui demandent

de mobiliser beaucoup d'énergie. Il est difficile de récolter des preuves. Et parfois, les plaignantes ne souhaitent pas revivre certaines scènes et préfèrent renoncer», explique M^e Moreau, qui salue le courage des deux femmes. «Au retour d'un congé maternité, il n'existe pas de protection absolue contre les licenciements. Mais le délai est tellement proche entre la fin du congé et le licenciement, qu'il y a une vraisemblance de discrimination. C'est ce que dit la loi, mais ce n'est pas forcément ce qui est appliqué par les tribunaux. Il s'agit donc d'une vraie victoire.» Interrogé, Swatch Group maintient que «les deux licenciements n'ont pas été prononcés en lien avec les grossesses. L'une des personnes a été licenciée en raison de très nombreuses absences avant la grossesse. L'autre a enfreint des instructions de travail claires peu après son retour de congé maternité.» Pour autant, l'entreprise annonce qu'elle ne fera pas appel de la décision des Prud'hommes.

«LE LICENCIEMENT A ÉTÉ HYPERBRUTAL»

Catherine et Gabrielle étaient des employées modèles n'ayant jamais essuyé de reproches. Cette dernière a connu une grossesse à risque: «On m'a diagnostiqué une prééclampsie, ma vie et celle de mon enfant étaient en danger, j'ai été hospitalisée et en arrêt maladie à plusieurs reprises, mais mon employeur continuait de me solliciter comme s'il ne voyait pas le problème.» La jeune maman appréhendait son retour de congé maternité: «Notre collègue, qui avait été engagée en même temps que nous, avait été licenciée à son retour du congé maternité une année auparavant. Je me demandais si j'allais moi aussi avoir des problèmes.» Et ça n'a pas loupé. «Le licenciement a été hyperbrutal.» La responsable des ressources humaines lui



Unia s'est à de nombreuses reprises mobilisé pour une meilleure protection contre le licenciement au retour de congé maternité, comme ce 14 juin 2019, à l'occasion de la Grève féministe.

déclare que, désormais, elle aura plus de temps pour s'occuper de son enfant... «On part avec son petit carton, je n'avais vu ça que dans les séries américaines, je me sentais humiliée.» En sortant, elle croise un jeune homme engagé séance tenante pour la remplacer. «Un licenciement pareil peut détruire une personne. On n'est plus la même, on est brisée et cela a un impact sur tout le foyer.» «Lors de l'annonce du licenciement, j'étais en larmes, démunie, désespérée, je ne savais plus quoi faire, je n'arrivais même pas à me tenir debout, je tremblais et j'étais anéantie, raconte, de son côté, Catherine. J'ai toujours travaillé, de me retrouver au chômage était très dur psychologiquement.» Avec deux enfants et un mari à charge, la jeune femme a pu heureusement retrouver un emploi. Ce qui n'est pas

le cas de Gabrielle. «Ce n'est pas faute d'avoir essayé, surtout que nous venions d'acheter un bien immobilier.» Aujourd'hui, si elle tient à témoigner, c'est pour éviter que d'autres femmes ne connaissent ce qu'elle a subi. «La maternité fait partie de la vie, elle ne devrait pas être la cause de discrimination.» Son ancienne collègue ajoute: «Je veux que chaque femme victime d'un licenciement discriminatoire trouve la force d'aller jusqu'au bout.»

UNIA VEUT PLUS DE PROTECTION

«Les licenciements de Gabrielle et de Catherine ne sont malheureusement pas des exceptions», déplore Alejo Patiño, secrétaire syndical d'Unia Genève et responsable de l'horlogerie. Unia revendique donc une protection supplémentaire de six mois au retour de congé maternité ou après une adoption. En

outre, le syndicat veut durcir la sanction, qui n'est, actuellement, pas réellement dissuasive. L'employeur n'est en effet condamné qu'à verser une indemnité basée sur le salaire de la victime, mais limitée à six mois et c'est rarement le maximum qui est accordé. «Si le licenciement devait être annulé et donner le droit à la réintégration dans l'entreprise ou si l'indemnité se montait à deux ans de salaire, les employeurs réfléchiraient à deux fois avant d'opérer un licenciement abusif.» Et le syndicaliste d'annoncer que ces cas seront présentés à la partie patronale lors des négociations pour le renouvellement de la Convention collective de l'horlogerie et de la microtechnique qui s'ouvriront en mars prochain. ■

* Prénoms d'emprunt.

La lutte pour le droit de manifester continue!

A Genève, plusieurs organisations boudent la demande d'autorisation pour manifester, se limitant à une simple annonce. Bilan et perspectives à venir

Manon Todesco

A Genève, le droit de manifester s'est dégradé ces dernières années, notamment depuis l'entrée en vigueur de la Loi genevoise sur les manifestations qui exige la demande d'une autorisation de manifester. C'est ainsi que, très rapidement, s'est formée la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM), pour dénoncer les pra-

tiques des services de police, comme les techniques d'intimidation lors des rendez-vous avec les organisateurs de manifestations, les refus réguliers des parcours envisagés ou encore les sanctions financières distribuées lorsque le délai de 30 jours n'est pas respecté ou que le périmètre déborde. Malgré cela, des organisations militantes, comme le Comité 1^{er} Mai, la Grève féministe ou encore la Coordination anti-OMC, ont développé une

nouvelle stratégie sous les conseils de la CGDM. Partant du principe que le droit de manifester est un droit fondamental garanti par la Constitution et qui contribue à l'exercice de la démocratie, ces dernières ont opté pour la simple annonce de manifestation auprès des autorités, à l'image du 1^{er} Mai, du 14 juin 2022 et de la manifestation contre l'OMC en juin dernier.

«Le processus est inversé», explique la Coordination dans un communiqué de presse diffusé le 17 octobre. «Ce n'est pas aux autorités de décider si une manifestation pacifique à but idéal est légitime ou pas, et de délivrer une autorisation. Le rôle des autorités doit se limiter à favoriser la tenue de l'expression démocratique dans de bonnes conditions.»

SERVICES DE POLICE TATILLONS

Quel bilan pour ces trois manifestations? Plutôt positif, selon leurs leaders, qui assurent que les cortèges se sont déroulés de manière pacifique et ont respecté les conditions fixées après discussion avec les services et les autorités en charge des manifestations. Un bémol à signaler, toutefois. «La police a essayé, pour les trois collectifs,

d'exercer des pressions sur les personnes en charge de la manifestation en menaçant de leur retirer la garantie de certaines compétences de l'Etat si les organisateurs n'acceptaient pas la délivrance d'une autorisation de manifester.» On parle ici de circulation routière, service public normalement assuré par l'Etat, qui aurait dû être entièrement prise en charge par les manifestants s'ils n'avaient pas accepté l'autorisation délivrée par la police. «Ce genre de pression est inacceptable», s'indigne la Coordination, qui rappelle que l'Etat doit remplir ses obligations et ses prestations publiques, et ce d'autant plus lors de l'exercice d'un droit fondamental.»

Cette dernière regrette par ailleurs des «exigences disproportionnées» de la part des services de police en matière de prise en charge des éventuels problèmes de santé. «Par exemple, un certain nombre de défibrillateurs devaient être présents dans le cortège, faute de quoi la manifestation du 14 juin 2022 ne pouvait pas avoir lieu. Or, la santé dans l'espace public reste, tout comme la circulation routière, une compétence de l'Etat et une prestation publique à assurer par les services compétents.

Finalement, des contraintes sur le parcours des cortèges ont été imposées et il a été interdit à la coordination anti-OMC de terminer la manifestation devant le siège de l'OMC à Genève.»

VERS UN PROJET DE LOI

Pour les fervents défenseurs du droit de manifester, changer la loi pour passer du régime actuel de demande d'autorisation à un régime d'annonce de manifestation est primordial. C'est pourquoi la lutte se poursuit sur trois axes. Dans un premier temps, la CGDM et ses organisations membres vont continuer à pratiquer l'annonce de manifestation plutôt que la demande d'autorisation de manifester. Ensuite, la Coordination invitera cet hiver l'ancien juge de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Paulo Pinto de Albuquerque, et Clémence Demay, doctorante à l'Université de Neuchâtel, spécialiste du droit de manifester dans le cadre d'une conférence publique. Enfin, un nouveau projet de loi visant à pérenniser l'annonce de manifestation pacifique à but idéal sera prochainement déposé par les partis politiques de l'Alternative (PS, Verts et Ensemble à Gauche), membre de la CGDM. ■



Plusieurs organisations se limitent désormais à signaler la manifestation aux autorités, comme lors du dernier 1^{er} Mai.

THÉRY PORCHET

«PLUS JAMAIS ÇA!»

Le 9 novembre prochain sera marqué par le 90^e anniversaire de la fusillade contre des travailleurs opposés à un meeting fasciste à Genève. Une exposition en plein air retracera ces événements tragiques

Textes Sylviane Herranz

Novembre 1932. La crise de 1929 a submergé le monde. Les chômeurs se comptent par millions. A Genève, ils sont 10 000 sur les quelque 68 000 recensés en Suisse. Le niveau de vie de la classe ouvrière du canton a chuté de 30%. Et ce n'est pas encore l'apogée de la crise. Partout en Europe, le fascisme prend de l'ampleur. En Italie, Mussolini est au pouvoir depuis 1922. En 1932, un gouvernement ultraconservateur est constitué en Autriche. En Allemagne, les nazis progressent aux élections et Hitler accèdera à la Chancellerie le 30 janvier 1933. Genève n'est pas en reste. Des milices d'extrême droite s'affrontent aux militants de gauche, une gauche composée du Parti socialiste, du Parti communiste et des libertaires. L'Union nationale est dirigée par Géo Oltramare, fasciste, antisémite et admirateur de Mussolini. La nuit du 5 au 6 novembre 1932, l'Union nationale colle des affiches sur les murs invitant à une «Mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker», prévue le soir du 9 novembre à la salle communale de Plainpalais. Léon Nicole est un tribun et élu socialiste qui n'a cessé de fustiger les affairistes et l'extrême droite. L'avocat Jacques Dicker est l'un des dirigeants du PS genevois. Des tracts les accusent de préparer la guerre civile et appellent au meurtre: «Ils sont les valets des soviets. Abattons-les!» Dans ce climat de violence, le PS s'adresse au Conseil d'Etat pour qu'il prenne ses responsabilités. Ce dernier refuse d'interdire le meeting d'Oltramare, au nom de la liberté d'expression. Les 7 et 8 novembre, la gauche appelle à une contre-manifestation. Craignant des troubles, le président du gouvernement démarche le Conseil fédéral pour l'envoi de troupes. C'est une école de recrues, en service à Lausanne, qui est désignée pour se rendre à Genève. Les jeunes soldats sont avi-



Genève, 1932. Une gravure de Clément Moreau.

sés qu'ils auront peut-être à tirer par balles. Certains refusent*. Le soir du 9 novembre, la police bloque l'accès aux contre-manifestants à la salle de Plainpalais où se tient le meeting fasciste. Une foule de 5000 à 8000 personnes est présente, «résolue

mais sans armes», précise l'historien Pierre Jeanneret**. Léon Nicole prononce deux discours. A 21h, tout bascule. Le président du Conseil d'Etat appelle la troupe. Le colonel Léderey demande aux recrues de se faufiler parmi les manifestants. Ce qui leur vaut in-

sultes et bousculades. Quelques fusils leur sont arrachés et brisés à terre. Les soldats se replient, suivis d'une cinquantaine de militants et de travailleurs qui les houspillent ou les invitent à fraterniser. Des passants et des curieux sont là aussi. Positionnés en arc de cercle devant le Palais des expositions, les recrues reçoivent l'ordre de tirer. La fusillade dure entre dix et quinze secondes. C'est un carnage. Treize personnes sont tuées, 65 autres, probablement plus, sont blessées. Des militants sont tombés, mais également de nombreux badauds. Cinquante ans plus tard, en mémoire des victimes, et pour ne pas oublier, une pierre a été érigée sur la plaine de Plainpalais (voir ci-dessous). Cette année, à l'occasion du 90^e anniversaire de cette répression meurtrière, une grande commémoration est organisée par le Comité du 9 novembre 1932 et le Collège du travail. Une exposition en plein air de photographies, affiches et documents se tiendra sur la plaine de Plainpalais du 1^{er} au 20 novembre. D'autres événements sont prévus (voir ci-contre), dont une manifestation le samedi 12 novembre. ■

* Ecouter le témoignage de Maxime Chalut sur le podcast *Voix d'en bas*: collegedutravail.ch/podcast-dossiers/detail/le-9-novembre-1932

** Pierre Jeanneret, historien, sur: notrehistoire.ch/entries/V0oBNp9kWPm



Face à la crise et à la volonté du patronat de baisser les salaires, la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment avait appelé à une grève générale d'un jour le 3 septembre 1932.

LES 13 VICTIMES

- **Henri Fürst**, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois. Le premier à être tombé, tué de deux balles dans la tête, alors qu'il appelait les soldats à ne pas tirer sur leurs frères.
- **Melchior Allemann**, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste.
- **Hans Brugger**, 28 ans.
- **Albert Clerc**, 54 ans, syndicaliste et fraiseur à l'usine Gardy. Son fils faisait partie des recrues qui ont tiré.
- **Emile Guignet**, 27 ans, employé à la Société industrielle mécanique.
- **Emile Henry**, 55 ans, batelier au quai Wilson.
- **Edmond Junod**, 29 ans, mécanicien à l'usine Motosacoche.
- **Alphonse Kolly**, 41 ans, colporteur.
- **Jean-Pierre Larderaz**, 23 ans, employé de commerce.
- **Gabriel Loup**, 57 ans, maître boulanger-pâtissier.
- **Oscar Maurer**, 25 ans, employé de banque, tué alors qu'il sortait d'un cours du soir.
- **Edouard Quillet**, 34 ans, manœuvre et employé à l'Armée du salut.
- **Marius Rattaz**, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg, mort le 14 novembre des suites de ses blessures.

AU PROGRAMME DU 90^e ANNIVERSAIRE

- Mardi 1^{er} novembre, 18h:** vernissage public de l'exposition, plaine de Plainpalais près du skatepark.
- Judi 3 novembre, 12h15:** conférence «Le 9 novembre 1932 en affiches».
- Samedi 5 novembre, 11h:** balade historique.
- Mercredi 9 novembre, 18h30:** commémoration et débats (à 17h, visite guidée de l'expo).
- Samedi 12 novembre, 14h:** visite guidée pour les Amis du Collège du travail.
- Samedi 12 novembre, 16h:** manifestation, départ place Lise-Girardin.
- Samedi 19 novembre, 11h:** visite guidée.
- Dimanche 20 novembre, 14h30:** balade historique.

Lieux de rendez-vous et autres informations sur: collegedutravail.ch/actualites

La Pierre, un hommage de la gauche genevoise

Jacques Robert, ancien syndicaliste d'Unia, est l'un des acteurs de la pose de la Pierre. Il revient sur l'installation de ce monument dont les autorités se seraient bien passées

Il y a quarante ans, un bloc de granit de 5 tonnes est déposé en catimini, un peu après midi, sur la plaine de Plainpalais, non loin du lieu où un demi-siècle plus tôt 13 victimes périssaient sous les balles de l'armée et plus de 65 personnes étaient gravement blessées. Sont présents ce vendredi 5 novembre 1982 un machiniste, un chauffeur de camion, tous deux membres du Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB), ainsi que Jacques Robert, secrétaire syndical à Genève, et son adjoint Marcel Junod. Le lendemain, une manifestation est prévue par les syndicats et la gauche genevoise pour commémorer les 50 ans de la fusillade du 9 novembre. Jacques Robert raconte comment il a fallu contourner le refus du Conseil administratif de la Ville de s'associer au financement d'un monument, les autorités ne souhaitant pas «assumer le risque d'affrontement que l'on peut craindre»: «C'est lors d'une séance de l'Université ouvrière de Genève (UOG), qui participait au comité d'organisation de la commémoration, que l'idée de la pierre a surgi. Nous étions à la pause-café, Jean-Pierre Thorel, président de l'UOG, a lancé: "Nous n'avons pas besoin des autorités pour créer un monument. Il suffit de poser une énorme pierre à l'endroit voulu, sans rien demander à personne!"» C'était en juin. L'idée a germé et reçoit l'approbation du président du comité d'organisation, Michel Jörimann. Puis, tout se passe dans la discrétion, pour éviter une interdiction.

DES OUVRIERS DU BÂTIMENT EN RENFORT

Pour Jacques Robert, c'est une évidence, ce monument, c'est un boulot pour la FOBB. «Nous nous sommes mis à la recherche de la pierre qui pourrait convenir. Elle devait être grande,

haute, monolithique, apte à être posée debout, à tenir seule dans cette position. A la fin de l'été, nous avons repéré le chantier des digues sous-lacustres du lac de Verbois. Un tas énorme de grosses pierres était sis sur la rive droite, sur le terrain herbeux légèrement en amont du barrage. Ces pierres devaient être immergées dans le lac, où elles se trouvent aujourd'hui, de manière à former des digues pour diriger le limon vers les sorties du barrage.» Marcel Junod et Jacques Robert se rendent sur place et choisissent la pierre adéquate. Le premier, qui s'occupe du syndicat des chauffeurs et des machinistes, organise avec deux ouvriers le chargement et la livraison. La pose a lieu le vendredi, moment où le camion à benne basculante est disponible. «Nous n'avions pas de grue à disposition, de sorte que nous compitions sur la pente de la benne relevée pour faire glisser le rocher de 5 tonnes, en espérant qu'il tombe assez tard pour être suffisamment vertical, et rester debout. Tout s'est bien passé, le rocher a oscillé un peu, mais il est resté bien droit, là où nous le voulions», se souvient le syndicaliste. Une plaque commémorative est placée contre le bloc de granit: «Aux victimes du fascisme, 9 novembre 1932, 9 novembre 1982». «Je n'étais pas très satisfait du slogan. J'ai confectionné un écriteau sur lequel était écrite la citation de Bertolt Brecht: "Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde"; je l'ai posé contre la pierre», note Jacques Robert, avant d'ajouter que, le lendemain, «pour la première fois, une manifestation populaire se terminait devant le monument aux martyrs du 9 novembre 1932, érigé

par la gauche genevoise, en hommage aux treize morts et aux 65 blessés victimes des provocations fascistes, de la répression anti-ouvrière et de l'incompétence criminelle des autorités civiles et militaires».

À L'ENDROIT D'OÙ SONT PARTIS LES TIRS

Chaque année depuis, des militants et des manifestations se retrouvent, le 9 novembre et le 1^{er} Mai, devant la Pierre, qui a connu d'autres péripéties. Elle a notamment été victime d'une tentative de renversement, ratée, menée peu après sa pose par un activiste d'extrême droite du parti Vigilance au volant d'un 4x4. La plaque a été remplacée par une inscription à même le granit, reprenant le message de la banderole du cortège du 50^e anniversaire: «Aux victimes du 9 novembre 1932, plus jamais ça.» Pour Jacques Robert, il s'agit probablement d'une négociation avec les autorités pour que le monument soit maintenu là. Une nouvelle plaque en alu, plus explicite, a été apposée au dos de la pierre au début des années 2000 et, en 2006, une lanterne des promesses y a été accrochée. Le Conseil d'Etat acceptait ensuite, en 2008, le déplacement d'une centaine de mètres du Monument, sur le parvis de l'Université, à l'endroit exact d'où sont partis les coups de feu le 9 novembre 1932. C'est en 2018 qu'elle y a finalement été installée.

Cette année encore, à l'occasion des 90 ans de la fusillade, la Pierre sera un pilier incontournable de la commémoration et des balades historiques qui la ponctueront. ■



La Pierre, peu après sa pose, en novembre 1982.